



Comment faire retirer le Post nom pour mes enfants

Par **J BROWN**, le **16/10/2015** à **19:16**

Bonjour

Pouvez vous m'aider svp. Mes enfants sont français. Leur père congolais à son nom de famille xxx mais 2 post nom yyy et zzz. Normalement ils auraient du prendre que son nom xxx mais ils ont pris xxx yyy zzz alors que leur grand père par exemple s appelle bien xxx et post nom tttt uuuu et leur tante xxx et post nom rrr ppp. Ils auraient du prendre le nom unique de xxx. Mais sur son titre de séjour apparaît ds le nom xxx yyy zzz. Et ça fait un nom super compliqué et hyperlong a prononcer. Impossible de leur explique en mairie ils ont tout mis. Que puis je faire? Merci d avance pour votre reponse

Par **amajuris**, le **16/10/2015** à **20:31**

Bonjour,

À ma connaissance la notion de post nom n'existe pas pour l'état civil français.
Sur le titre de séjour doit apparaître les noms figurant sur leurs actes de naissance.
Salutations

Par **J BROWN**, le **17/10/2015** à **12:23**

Merci de votre reponse je suis bien d accord avec vous. c'est mon problème justement. Les post noms n auraient pas du apparaître alors comment les retirer? Comment leur faire

comprende. Faut t il prendre un avocat? Est ce au papa déjà de faire retirer de son nom les 2 post noms?